

Réf: Dossier N° 135895

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUGUSTIN ET MARIE ASSURANCE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MILLIONNAIRE HABITAT BANCO NORD, Lot 5462, Ilot 462

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUGUSTIN ET MARIE ASSURANCE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-ASSURANCE TOUS GENRES

-La prise d'intérêts, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales et diverses autres prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MILLIONNAIRE HABITAT BANCO NORD, Lot 5462, Ilot 462

Dirigeant(s) : M TINH SEHE ADOLPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07734 du 26/08/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38963/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

